



Assemblée générale

Distr. générale
9 janvier 2013
Français
Original : anglais

Soixante-septième session

Point 75 de l'ordre du jour

Les océans et le droit de la mer

Note verbale datée du 2 janvier 2013, adressée au Secrétaire général par la Mission permanente des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies

La Mission permanente des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétaire général et a l'honneur de lui faire tenir le document ci-joint (voir annexe). En application de la résolution 65/37 B de l'Assemblée générale en date du 4 avril 2011, un atelier s'est tenu à Miami (États-Unis d'Amérique) du 13 au 15 novembre, sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, en soutien à la première phase du premier cycle d'évaluation du Mécanisme de notification et d'évaluation systématiques à l'échelle mondiale de l'état du milieu marin, y compris les aspects socioéconomiques. Le compte rendu ci-joint, également établi sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, constitue un récapitulatif utile, et les États-Unis vous seraient par conséquent reconnaissants de bien vouloir diffuser la présente lettre et son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 75 de l'ordre du jour.



**Annexe à la note verbale datée du 2 janvier 2013
adressée au Secrétaire général par la Mission
permanente des États-Unis d'Amérique
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Rapport final du quatrième atelier tenu sous les auspices
de l'Organisation des Nations Unies à l'appui du Mécanisme
de notification et d'évaluation systématiques à l'échelle
mondiale de l'état du milieu marin, y compris les aspects
socioéconomiques**

Miami (États-Unis d'Amérique), 13 au 15 novembre 2012

I. Aperçu général

1. Le présent rapport porte sur des informations essentielles pour le Mécanisme de notification et d'évaluation systématiques à l'échelle mondiale de l'état du milieu marin, y compris les aspects socioéconomiques, et pour le Groupe d'experts chargé d'élaborer le volet région des Caraïbes de la première évaluation mondiale intégrée de l'état du milieu marin (ci-après « l'évaluation mondiale des océans »). Il rend compte en particulier des conclusions de l'atelier relatives aux lacunes en termes d'informations sur la région des Caraïbes, aux capacités nécessaires pour l'évaluation de l'état du milieu marin dans la région, aux suggestions concernant l'élaboration de l'évaluation mondiale des océans et aux prochaines étapes de celle-ci. Ces observations sont tirées des exposés, des comptes rendus de groupes de discussion et de la session de clôture de l'atelier. Les annexes au présent rapport fournissent d'autres précisions sur l'atelier et ses conclusions, notamment son ordre du jour, la liste des participants, le résumé des exposés et les comptes rendus des groupes de discussion¹. Ces derniers dressent l'inventaire des évaluations de l'état du milieu marin sous les angles écologique et socioéconomique, en incluant des sources spéciales d'information et une liste d'experts pour la région des Caraïbes et les parties III à VI du plan général de l'évaluation mondiale des océans.

II. Contexte : objectifs, historique et participants

2. Conformément aux recommandations formulées lors de la réunion tenue en juin 2011 par le Groupe de travail spécial plénier sur le Mécanisme de notification et d'évaluation systématiques à l'échelle mondiale de l'état du milieu marin, y compris les aspects socioéconomiques, et entérinées par l'Assemblée générale dans sa résolution 66/231 en date du 24 décembre 2011, l'atelier pour la région des Caraïbes, organisé sous les auspices de l'ONU à l'appui dudit mécanisme, s'est tenu du 13 au 15 novembre 2012 à Miami (États-Unis d'Amérique).

¹ Toutes les annexes au présent rapport peuvent être consultées sur le site Web de l'atelier (<http://www.woawcr.org>) et sur le site du secrétariat du Mécanisme (http://www.un.org/Depts/los/global_reporting/global_reporting.htm).

3. L'atelier avait les objectifs suivants :
 - Améliorer le dialogue entre les spécialistes des milieux marins au sein des pouvoirs publics, les organisations gouvernementales internationales et les initiatives régionales;
 - Dresser un inventaire des évaluations de l'état des milieux marins sous les angles écologique et socioéconomique;
 - Examiner les liens entre les évaluations, s'agissant notamment des principaux facteurs et de l'état des milieux marins;
 - Recenser les besoins en matière de renforcement des capacités nécessaires aux fins des évaluations et envisager des mesures adéquates pour y répondre.
4. Le Gouvernement américain a organisé l'atelier avec l'appui financier et technique du Programme des Nations Unies pour l'environnement, du secrétariat de la Convention de Carthagène et de la Commission océanographique intergouvernementale de la Sous-Commission pour la mer des Caraïbes et les régions adjacentes (IOCARIBE).
5. Bonnie Ponwith [United States National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA)] et Lorna Inniss (Coordonnatrice commune du Groupe d'experts) ont assumé la coprésidence de l'atelier. Les participants (voir annexe A) comptaient des experts de 25 pays de la région des Caraïbes, d'autres pays et de nombreuses organisations locales, régionales et internationales, et six membres du Groupe d'experts : Patricio Bernal (Chili), Sean Green (Jamaïque), Lorna Inniss (Barbade), Enrique Marschoff (Argentine), Andrew Rosenberg (États-Unis d'Amérique) et Renison Ruwa (Kenya).

III. Déroulement de l'atelier

6. L'atelier s'est déroulé selon l'ordre du jour (voir annexe B).
7. La première journée a été consacrée à une série d'exposés visant à expliquer l'évaluation mondiale des océans et les modalités du volet consacré à la région des Caraïbes. Le résumé des exposés et des discussions qui ont suivi figure dans l'annexe C.
8. La deuxième journée a été consacrée aux quatre groupes de discussion auxquels les participants ont choisi de se joindre, qui correspondaient aux quatre volets principaux de l'évaluation mondiale des océans : biophysique (partie III, chap. 4 à 7); sécurité qualitative et quantitative de l'alimentation (partie IV, chap. 10 à 15); socioéconomie (partie III, chap. 3 et 8, et partie V, chap. 17 à 30); et biodiversité marine (partie VI, chap. 34 à 43). Les groupes de discussion ont mené leurs travaux selon les orientations données afin de garantir la comparabilité des résultats, conformément aux objectifs de l'atelier (voir annexe D).
9. Lors de la troisième journée, les groupes de discussion ont présenté les grandes lignes de leurs travaux, qui font l'objet, accompagnées de précisions, des annexes E à H. Après ces exposés, la Coprésidente Lorna Inniss a récapitulé les modalités selon lesquelles les participants devraient poursuivre l'évaluation mondiale des océans et a mis en évidence les résultats de l'atelier. L'Ambassadeur Donatus Keith St. Aimee (Coprésident du Groupe de travail spécial plénier sur le

Mécanisme) a clos l'atelier. Il a été demandé aux participants de remplir un questionnaire d'évaluation de ce dernier (voir annexe I), afin d'enrichir le document sur les enseignements tirés, établi à l'intention des organisateurs des prochains ateliers (voir annexe J).

IV. Lacunes en termes d'informations sur la région des Caraïbes

10. De nombreuses lacunes en termes d'information ont été identifiées à l'occasion des exposés et discussions, dans les débats des groupes et lors du débat de clôture, et l'on a notamment conclu qu'il fallait :

- Élaborer des protocoles et des méthodes standardisés dans toute la région à des fins de comparabilité. Il a été recommandé de consulter le Groupe sur l'observation de la terre au sujet des méthodes de comparaison;
- Améliorer les capacités nationales et régionales en matière d'analyse des données. Trop souvent, le problème ne tient pas à la recherche mais aux capacités de stocker et d'analyser les données disponibles. Il existe, à l'intérieur comme à l'extérieur de la région, une pléthore de données brutes qu'il reste encore à recueillir et analyser;
- Intensifier l'échange et le partage des informations pour favoriser l'élaboration des politiques régionales. Il convient d'établir des protocoles de partage de l'information, et les articles de la Convention de Carthagène offrent les orientations voulues;
- Intégrer la recherche et la collaboration entre différentes zones de la région. Les synthèses socioéconomiques régionales sont particulièrement nécessaires du fait que les études socioéconomiques portent souvent sur des sites donnés;
- Dresser un atlas dynamique et évolutif des milieux marins de la région des Caraïbes, qui pourrait constituer une base permettant au réseau international de la région des Caraïbes d'échanger des idées, des données, des outils, des stratégies et des produits, pour améliorer l'utilisation des données concernant cette région aux fins de la recherche et des applications opérationnelles. La difficulté n'est pas de produire des données individuelles, mais de constituer des séries de données harmonisées afin d'optimiser leur utilité pour l'analyse et la synthèse scientifiques. L'Alliance régionale du Système mondial d'observation de l'océan pour la région IOCARIBE (IOCARIBE-GOOS) pourrait être le mécanisme idoine. Le projet d'atlas marin caribéen de la Commission océanographique intergouvernementale représente la première étape de ce processus;
- Mettre en place des programmes de suivi fiables et cohérents qui se poursuivent au-delà des évaluations initiales;
- Élargir l'accès aux technologies et outils les plus avancés et les rendre plus abordables, tout en veillant à leur coût et leur rentabilité. Il n'est pas rare que d'énormes sommes soient investies dans des équipements de haute technologie dont la maintenance s'avère par la suite trop onéreuse, alors qu'un modèle plus économique aurait suffi;
- Améliorer l'accès à la littérature scientifique;

- Tenir compte de la science dans les politiques pour veiller à ce que les décisions se fondent sur la recherche, laquelle doit être planifiée et conçue de façon à répondre aux besoins en matière de gestion, en associant les décideurs tant à la conception qu'à la mise en œuvre. Les besoins les plus pressants dans le domaine scientifique doivent être précisément formulés;
- Améliorer la communication et l'intégration scientifiques. Il existe une pléthore de données et d'informations qui ne sont cependant pas toujours immédiatement disponibles ou exploitables. Une grande quantité d'informations n'est pas publiée (littérature grise) ou n'existe que sous forme de rapports à usage interne du secteur public ou privé. Il convient de procéder à une sélection et à une synthèse des résultats scientifiques pour dégager des messages cohérents et pertinents aux fins de la gestion et des stratégies d'action;
- Transposer les résultats scientifiques énoncés dans un langage universitaire pour les exprimer de manière pertinente, utile, compréhensible et accessible, et les communiquer aux interlocuteurs appropriés dans les délais opportuns. Les stratégies de communication doivent être adaptées aux besoins des différents publics en matière de connaissances, publics dont l'éventail s'étend des milieux politiques aux organisations et communautés de la société civile;
- Mettre en place une instance collective ou des dispositifs institutionnels régionaux afin de doter le processus de prise de décisions d'une solide base scientifique, aux plans régional et national. Cet objectif nécessite l'existence d'une instance en mesure de fournir de façon régulière des informations sur les conditions biophysiques et socioéconomiques propres à la région des Caraïbes. Comme indiqué plus haut au sujet du projet d'atlas, les initiatives telles que IOCARIBE-GOOS sont destinées à fournir de tels services réguliers en matière d'information;
- Mener des campagnes de sensibilisation en faveur des avantages des océans pour la population afin d'en encourager la sauvegarde. Trop souvent, les scientifiques, les décideurs et les écologistes font valoir les aspects négatifs liés au milieu marin (comme les ouragans et l'érosion des littoraux);
- Assurer la volonté politique et la compétence des responsables à tous les niveaux;
- Améliorer la coopération interinstitutions (grâce à l'établissement de mémorandums d'accord ou de protocoles de partage de données, par exemple), à l'intérieur des pays entre eux;
- Encourager la participation accrue des acteurs non traditionnels (secteur privé, écoles et groupes communautaires) et simplifier les cadres de présentation des rapports (par exemple en concluant des protocoles de partage des informations à l'appui de la prise de décisions);
- Accroître les contributions nationales aux rapports sur l'état de la région couverte par la Convention de Carthage (notamment les modèles de rapport à utiliser au titre du Protocole relatif à la pollution due à des sources et activités terrestres);

- Réunir davantage de documentation pour enrichir le savoir institutionnel;
- Obtenir un financement accru en faveur des mécanismes de suivi et d'évaluation.

11. Il est ressorti des exposés et débats que les questions ci-après devaient être approfondies dans la région des Caraïbes :

- Évaluation des services rendus par les écosystèmes et évaluations socioéconomiques, y compris des études portant sur la diversité économique, sociale, linguistique et culturelle dans la région;
- Études océaniques et études en haute mer;
- Analyses des répercussions des activités concernant les bassins versants sur les ressources marines;
- Études dans les pays peu développés.

12. Les tableaux des groupes de discussion (voir annexes E à H) indiquent les informations manquantes pour chaque chapitre du plan général de l'évaluation mondiale des océans.

V. Moyens nécessaires pour les évaluations du milieu marin dans la région des Caraïbes

13. Sur la base des exposés, des débats et des travaux des groupes de discussion, les participants ont formulé les observations suivantes concernant les moyens nécessaires pour la région des Caraïbes et les mesures à prendre pour répondre aux besoins :

- Les évaluations précédentes ou en cours de réalisation, notamment le Programme des Caraïbes pour la productivité marine côtière, le projet de planification régionale des Caraïbes en vue de l'adaptation aux changements climatiques planétaires et le Projet relatif au grand écosystème marin des Caraïbes, sont, dans le domaine du renforcement des capacités, de remarquables réussites;
- Dans certaines disciplines telles que l'océanographie physique et la télédétection de l'environnement océanique, l'essentiel des moyens est aux mains d'un petit nombre d'institutions. Dans d'autres, comme les sciences sociales, ces moyens sont extrêmement dispersés;
- L'utilisation de navires spécialisés dans la recherche (comme ceux de l'administration océanique et atmosphérique nationale des États-Unis) et de bâtiments occasionnellement affectés à cette tâche (comme les navires utilisés par la Living Oceans Foundation) offre davantage de possibilités et donne lieu à des synergies à plus grande échelle, qui permettent d'accomplir des progrès technologiques bénéficiant à l'évaluation du milieu marin;
- Un grand nombre de données, notamment collectées par des navires occasionnellement consacrés à la recherche, est souvent disponible, mais la capacité d'organisation, de stockage, de synthèse et d'analyse de ces données est limitée. Au cours d'un échange de vues, on a fait observer que les

nationaux devaient pouvoir étudier dans les établissements où ces données étaient déjà utilisées, et rapporter dans leur pays les connaissances acquises;

- Pour renforcer les capacités, il est essentiel d'accroître la collaboration entre les chercheurs, les gestionnaires de ressources et les autres parties prenantes, notamment pour favoriser la volonté de partager et de communiquer. À cet égard, il convient de créer des réseaux entre praticiens, experts, institutions et pays et de les soutenir, et de promouvoir les programmes régionaux;
- Il est fondamental de renforcer les moyens d'intégrer les grandes avancées de la recherche dans les politiques et les programmes de gestion;
- Il est crucial de conserver le capital de connaissances investi dans la formation du personnel et l'encadrement, ce qui exige des incitations financières propres à retenir les intéressés. À tous les niveaux, le jeu incessant des promotions a pour conséquence l'exportation du savoir. Les experts sont pour la plupart souvent attirés vers des champs de recherche universitaires très spécialisés, au détriment de la définition des politiques et de leur application.

VI. Suggestions pour la mise en œuvre de l'évaluation mondiale des océans

14. Au fil des exposés et des débats, les participants ont noté que l'évaluation mondiale des océans pouvait être une première étape vers la mobilisation renouvelée des institutions et des experts de la région afin de renforcer la coopération et de trouver des synergies. L'évaluation mondiale des océans est également l'occasion de réunir des experts à la faveur de l'élaboration des documents de travail relatifs aux différents sujets. Cette initiative peut ainsi contribuer à la génération des informations nécessaires pour s'attaquer aux problèmes généralisés résultant de l'exploitation croissante des océans et de leurs ressources, et pour aider la région des Caraïbes à s'adapter aux effets du changement climatique mondial.

15. Les participants ont recensé un certain nombre de points, qui doivent être mieux pris en compte dans le plan général de l'évaluation mondiale des océans :

- La gouvernance des océans : pour que l'évaluation mondiale des océans débouche sur de nouvelles politiques, il est fondamental de faire le point sur la gouvernance;
- L'acidification des océans;
- L'analyse des points de référence;
- L'analyse des incidences des nouvelles politiques sur les plans biologique, social et économique (par exemple le coût de la pollution au regard des valeurs d'usage et de non-usage);
- Les scénarios plausibles pour l'avenir;
- Les bassins versants, là où les activités terrestres ont un impact sur l'environnement côtier;
- Le changement climatique;
- La problématique hommes-femmes;

- Les populations pauvres et vulnérables.

16. Au sujet de la conception de l'évaluation mondiale des océans, de sa structure et des méthodes choisies, les participants ont également suggéré les mesures suivantes :

- Adopter une stratégie globale pour communiquer et diffuser les résultats et pour peser sur les politiques;
- Associer les pouvoirs publics et les autres parties prenantes à tous les stades de l'élaboration de la composante de l'évaluation mondiale des océans relative à la région des Caraïbes, de manière à ce que les analyses effectuées comportent des informations utiles aux décideurs. Cela étant, les analyses doivent être effectuées en amont et répondre à la demande des pays pour que les intéressés s'approprient leurs conclusions et y adhèrent, et pour qu'elles soient suivies d'effet. Leur participation facilitera également l'adhésion et contribuera à ce que les décideurs, le moment venu, tiennent compte de leurs conclusions dans les politiques régionales et nationales;
- Établir clairement ce qui distingue l'évaluation mondiale des océans des autres métaévaluations et processus, passés, présents et à venir;
- Établir clairement la relation entre la structure et les forces motrices-pression-état-impact-réponse;
- Établir clairement dans quelle mesure l'évaluation mondiale des océans sera quantitative;
- Établir clairement la méthode de calcul des lignes de base et des points de référence;
- Être transparent dans le choix des méthodes, des sources de données et des hypothèses;
- Considérer que, pour déterminer les évolutions, les valeurs économiques mondiales et régionales n'auront guère d'incidence et seront difficiles à mesurer et envisager en revanche de calculer les valeurs locales, qui sont utiles aux programmes politiques et de gestion.

VII. Prochaines étapes de la réalisation de l'évaluation mondiale des océans

17. Les conclusions de l'atelier seront communiquées au Groupe d'experts, qui s'en inspirera pour ébaucher la composante de l'évaluation mondiale des océans relative à la région des Caraïbes. Les grandes étapes de cette évaluation seront les suivantes :

- Nouvelles nominations, par les États, de membres du Comité d'experts;
- Approbation des recommandations à l'intention des participants;
- Préparation de documents de travail pour chaque chapitre (de l'automne 2012 à l'automne 2013);
- Préparation des ébauches des différents chapitres à partir des documents de travail (d'octobre 2013 à mars 2014);

- Élaboration de la première ébauche de la première évaluation mondiale des océans (avril et mai 2014);
- Examen par les pairs et ajustements (de juin à août 2014);
- Ébauche finale (septembre 2014);
- Présentation au Groupe de travail spécial plénier sur le Mécanisme (décembre 2014);
- Publication (février 2015).

18. L'expérience acquise lors de cet atelier sera utile pour les suivants, respectivement consacrés à l'ouest de l'océan Indien (Maputo, décembre 2012), au Pacifique du Sud-Ouest (Brisbane (Australie), février 2013), à l'Atlantique Sud (lieu à déterminer) et au nord de l'océan Indien, à la mer d'Arabie, à la mer Rouge et au golfe d'Aden (lieu à déterminer). Tous les pays seront informés de la tenue des ateliers organisés dans le cadre du Mécanisme par l'intermédiaire de leurs missions auprès de l'Organisation des Nations Unies.

19. Les participants ont été priés de transmettre toutes sources d'informations ou tous noms d'experts supplémentaires éventuels à Kareem Sabir (ksabir@coastal.gov.bb), en vue de leur inclusion dans le présent rapport. Ils ont également été encouragés à se joindre au Comité d'experts et, s'ils étaient sélectionnés par le Groupe d'experts, à participer à la conception de la composante de l'évaluation mondiale des océans relative à la région des Caraïbes.